

La représentation des actes de perception : le cas de *paraître*

The representation of perceptual acts: the case of « paraître ».

Pierre Ouellet, Adel El Zaïm et Hervé Bouchard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2269>

DOI : 10.4000/praxematique.2269

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1994

Pagination : 135-156

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Pierre Ouellet, Adel El Zaïm et Hervé Bouchard, « La représentation des actes de perception : le cas de *paraître* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 22 | 1994, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2269> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.2269>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

La représentation des actes de perception : le cas de *paraître*

The representation of perceptual acts: the case of « paraître ».

Pierre Ouellet, Adel El Zaïm et Hervé Bouchard

Introduction

- 1 La présente étude s'inscrit dans le cadre du programme de recherche du groupe REPER (représentation de la perception) qui vise à développer un modèle de la perception représentée dans les univers de fiction. Nous partons de l'hypothèse qu'une analyse détaillée de la façon dont les acteurs, le narrateur et l'énonciateur premier d'un récit perçoivent les faits représentés, à travers les différents types d'événements de perception vécus (au niveau phénoménologique), les divers changements d'instances focalisatrices (au niveau narratologique) et les différentes formes de mise en discours du récit (au niveau linguistique), permettra de mieux comprendre l'évolution de la sensibilité et de l'entendement romanesques dans un corpus littéraire donné, en l'occurrence dans la littérature québécoise de 1918 à 1980. À un niveau épistémologique, notre programme vise à mettre en évidence les structures de la perception et les processus de la cognition propres à la constitution d'un univers fictionnel. À un niveau plus strictement méthodologique, nous cherchons à mettre en place un appareil conceptuel permettant de décrire le fonctionnement et les formes sémio-linguistiques de cette activité perceptuelle. Enfin, à un niveau plus largement socio-historique, nous visons à dégager les constantes et les variables propres à la manière dont est représentée, à différentes époques de la littérature québécoise, cette dimension perceptuelle, révélatrice de la sensibilité et de l'entendement romanesques d'une société à travers son histoire.

Problématique

- 2 Notre cadre théorique s'inspire d'un double courant. Celui de la grammaire cognitive ou de la *Space Grammar* (Langacker 1987, Lakoff 1987, Sweetser 1989, Talmy 1983, Vandeloise 1986), qui postule l'existence d'un lien étroit entre, d'une part, les structures morpho-lexicales et morpho-syntaxiques des langues naturelles et, d'autre part, la dynamique propre à notre activité sensori-motrice, qui contraint ou détermine une bonne part des structures topologiques et gestaltiques de notre « imagerie mentale » (Kosslyn 1980 et 1983, Paivio 1986, Denis 1989). Par ailleurs les recherches actuelles dans le domaine de la sémio-physique ou de la phéno-physique (Thom 1988, Petitot 1985 et 1992) et, plus globalement, les tentatives d'articulation d'une phénoménologie de la perception à une sémio-linguistique plus ou moins explicite (Johnson 1987, Smith 1985, Greimas et Fontanille 1991), nous fournissent un cadre de réflexion extrêmement riche, où les problèmes classiques de sémantique lexicale ou textuelle peuvent se traiter de manière globale, en rapport avec les processus de discursivation des actes de conscience ou, plus précisément, des actes noético-noématiques (Husserl 1928) par lesquels nous construisons notre rapport cognitivo-perceptif au monde et à nous-mêmes. Les théories du langage ont déjà tenté de mettre en forme les conséquences d'un tel programme pour la description linguistique (Pottier 1987 et 1992, Brandt 1992). Nous avons présenté, de manière détaillée, les principes d'une telle approche des phénomènes sémiolinguistiques (Ouellet 1992a), en insistant notamment sur l'hypothèse néo-localiste d'une iconicité du langage reposant sur l'isomorphisme des opérations énonciatives et des processus perceptifs en jeu dans la construction des représentations, dont la nature est d'ordre phénoménologique, puisqu'elles sont liées à la structure dynamique des événements, et d'ordre discursif, parce qu'elles ne s'appréhendent que dans la structure linéaire d'une suite hiérarchisée d'expressions symboliques.
- 3 Ainsi, les opérations énonciatives, comme la localisation spatiale et temporelle, la modalisation, l'aspectualisation, la topicalisation, la détermination ou l'orientation des relations actantielles et prédicatives, sont considérées comme des processus de mise en discours d'une expérience perceptivo-motrice que le sujet de l'énonciation fait « mentalement » de l'événement phénoménologique dont il vise à construire les valeurs référentielles. Les entités linguistiques et leur organisation dans l'énoncé renvoient aux différentes « positions » possibles d'un sujet percevant par rapport au « champ de vision » mental dans lequel s'inscrit l'événement énoncé. La référence ne se définit donc plus en fonction des entités du monde naturel (individus, objets, arguments) et de leurs propriétés respectives (attributs, prédicats) mais de l'expérience (noétique) qu'un sujet fait d'un certain donné phénoménal (noématique). Dès lors la valeur spatio-temporelle de ce dernier, qui détermine l'« image mentale » associée à la représentation sémantique de l'énoncé, grâce à laquelle fonctionne ce qu'on appelle l'« impression référentielle » (Rastier 1991), se trouve étroitement liée aux valeurs modales, aspectuelles et autres de l'acte perceptivo-cognitif lui-même, soit au « point de vue » que l'énonciateur-observateur a sur le contenu événementiel de ses énoncés. Comprendre un texte consiste par conséquent à saisir la structure de cet acte bien plus qu'à simplement reconnaître les traits sémiques des contenus lexicaux ou qu'à identifier les entités mondaines ou conceptuelles auxquelles ils réfèrent. Cet acte n'est pas d'emblée énonciatif, puisqu'il s'enracine dans l'activité cognitivo-perceptive du

sujet, où l'expérience sensori-motrice joue un rôle central, que ce soit dans la construction verbale du procès ou de l'événement (Miller et Johnson-Laird 1976, Jackendoff 1983 et 1987) ou dans la métaphorisation morpho-lexicale des entités conceptuelles les plus abstraites (Lakoff et Johnson 1980, Sweetser 1989). On énonce sa *perception* des événements constitutifs de la référence propre à ses énoncés, jamais les seuls objets perçus.

Les actes de perception

- 4 Il existe toutefois, au sein de l'univers référentiel de tout discours, une classe d'événements qui sont eux-mêmes d'ordre perceptif : les actes de vision, d'audition, d'olfaction, etc., font en effet partie intégrante du contenu de nos propositions, au même titre que les actions ou les états. Dans l'énoncé suivant :

(1) Quand j'ai les yeux ouverts, c'est par ce que je vois que je suis avalée (Ducharme 1966, p. 9)

- 5 il faut distinguer la « vision énoncée », dénotée notamment par le verbe *voir*, revoyant à un acte perceptif attribué au sujet de l'énoncé, et ce que l'on peut appeler la « vision énonçante » pour désigner le « point de vue » que l'énonciateur prend par rapport à l'événement perceptif représenté. Ce point de vue s'exprime dans l'ensemble des opérations énonciatives dont la structure discursive garde la trace, à travers les marqueurs de temps et de personne, les valeurs aspectuelles ou les effets de topicalisation liés à l'ordre des mots et à la diathèse, mais aussi par le biais du choix que l'énonciateur fait d'une expression lexicale particulière pour désigner l'« acte de vision » du sujet énoncé, qui aurait pu être dénoté ici par « regarde », « perçois », « observe » ou des dizaines d'autres lexicalisations possibles en français. C'est dans l'articulation de cette double *vision*, énonçante et énoncée, que nous situons le nœud de la relation d'isomorphie entre processus énonciatifs et expérience perceptive : les représentations morpho-lexicales qu'une langue naturelle offre pour désigner le vaste champ de nos expériences de perception constituent en effet un donné linguistique privilégié pour comprendre le lien entre la discursivité et la sensori-motricité, soit le passage du percept et de l'image mentale, phénoménologiquement déterminés, au concept et au signifié, sémiolinguistiquement contraints.

- 6 Une typologie des actes de perception tels que représentés dans le lexique d'une langue (Ouellet 1992b) peut servir de clé pour ouvrir tout un ensemble de problèmes d'ordre sémantique, qui vont du contenu *figuratif* des lexèmes à la valeur *modale* ou *véridictoire* de certains verbes de vision, problèmes qui militent tous en faveur de ce que Merleau-Ponty a appelé « le primat de la perception » (1934) dans l'ensemble de notre activité cognitive ou symbolique. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes intéressés, dans un premier temps, aux expressions lexicales de la perception en général et de la vision en particulier, dans son acception extéroceptive (vision d'un « objet » sensible) et intéroceptive (vision d'un « objet mental » ou imaginaire). Il nous a semblé que l'étude des choix lexicaux que l'énonciateur fait pour désigner une expérience perceptive du sujet énoncé, associés aux opérations morpho-syntaxiques qu'il applique à de telles expressions, constituait un moyen des plus pertinent pour traiter le problème de l'« imagerie » ou des « contenus intuitifs » sous-jacents à l'impression référentielle ou à la reconnaissance des univers de fiction. De là découle l'ensemble des hypothèses mentionnées plus haut, qui renvoient toutes au caractère nodal du procès

perceptif, énoncé ou énonçant, dans l'élaboration des mondes fictionnels ou des univers référentiels en général.

Le corpus

- 7 Notre corpus de départ comporte une vingtaine d'œuvres qui répondent à trois critères : (1) elles appartiennent au genre narratif : roman, nouvelle, récit ou conte, (2) elles sont relativement brèves (150 pages en moyenne), (3) elles sont généralement considérées par les historiens de la littérature et la critique comme des œuvres marquantes, opérant une « rupture épistémologique », d'où leur caractère « novateur ». Le corpus se répartit sur trois périodes : 5 textes publiés entre 1918 et 1940 ; 5 textes entre 1940 et 1960 ; 10 textes publiés entre 1960 et 1980. Cette disproportion dans le nombre de textes retenus s'explique par le fait que la moyenne des textes narratifs publiés au Québec a triplé après 1960.

Méthodologie

- 8 Une fois le corpus numérisé, saisi par lecture optique, il est traité par le logiciel de dépouillement de texte TERMINO élaboré par le centre ATO-CI (UQAM). Les résultats de cette analyse servent à repérer les occurrences d'événements perceptifs sous forme de lexèmes simples (ex : « regarder ») ou de lexèmes composés, (ex. : « jeter un regard »). Toutefois, les « objets » qui serviront de base ou d'entrée à notre modèle d'analyse, dont l'objectif n'est pas de décrire des contenus lexicaux, ne seront pas directement constitués de ces lexèmes mais de ce que nous appelons des *lexies*. Celles-ci sont définies comme des unités de grandeur variable renvoyant à un acte de perception minimal et à l'ensemble des paramètres qui permettent de le reconnaître. Les résultats de TERMINO, répartis en catégories grammaticales traditionnelles et en représentations lexicales plus ou moins complexes, nous permettent d'accélérer nos recherches et d'avoir un accès aisé, rapide et en tout temps à notre corpus, mais ils ne répondent pas directement à la définition que nous donnons de l'événement, perceptif ou autre. Il ne faut pas confondre, en effet, événement et verbe ni événement et nom d'action. L'événement a sa propre forme dynamique dans le monde phénoménal, qui peut être représentée en langue naturelle à l'aide de structures morpho-syntaxiques variées, mettant en jeu toutes les catégories grammaticales. Nous trouvons des énoncés qui expriment des événements perceptifs à l'aide de catégories diverses :

VERBE : « regarder » ;
 NOM : « le regard » ;
 VERBE + NOM : « jeter un regard » ;
 NOM + VERBE : « leurs regards se croisent » ; « son regard errait dans des détails inutiles » ;
 ADJECTIF : « la maison est visible de la colline » ;
 ADVERBE : « visiblement » ; etc.

- 9 La *lexie* transcende les frontières grammaticales traditionnelles entre les catégories et les fonctions, dans la mesure où elle ne peut être déterminée que de manière onomasiologique, soit depuis l'identification cognitive de l'événement perceptif vers sa représentation symbolique sous forme d'entités linguistiques. Contrairement à l'approche sémasiologique, qui part du lexème pour aboutir à ses valeurs référentielles grâce à l'analyse sémique de son contenu, notre point de vue résolument

phénoménologique, basé sur le primat de la perception par rapport à toute forme de symbolisation, nous amène à considérer d'abord l'événement *reconnu* par l'énonciataire (Langacker dirait « the conceived event »), pris dans toute sa complexité phénoménologique, pour « remonter » ensuite aux représentants linguistiques déclencheurs de l'activité d'« imagerie mentale » responsable de cette reconnaissance. Cette perspective permet notamment d'éviter toute confusion entre les actes représentés par les expressions suivantes :

- 10 (2a) *Ils s'arrachent les yeux* à lire au tableau
et
(2b) *Ils s'arrachent les yeux* dans la bataille
ou
(3a) *Elle tend l'oreille* à ce que Jean raconte
et
(3b) *Elle tend l'oreille* à Jean pour qu'il la lui perce

La lexie peut se définir¹ comme le support symbolique d'une « Gestalt expérientielle » (Lakoff 1987) qui, en l'occurrence, a pour contenu spécifique un événement de perception visuelle ; elle ne doit par conséquent pas être traitée comme une représentation lexicale au sens propre. Il s'agit toutefois d'un observable, susceptible d'une description sémio-linguistique dont nous présentons les grandes lignes plus bas. En tant que donnée empirique qu'un observateur reconstruit à partir de sa perception de l'événement énoncé, la lexie possède des propriétés formelles qui permettent d'en faire un véritable objet d'analyse. Elle se construit autour d'un noyau, caractéristique du procès, et regroupe différents éléments périphériques qui définissent les circonstances ou les paramètres spatio-temporels et actantiels de ce procès. Le noyau n'est pas toujours représenté par un verbe, bien que ce soit le cas le plus fréquent. Les procès de perception font aussi l'objet de translations déverbales qui donnent un assez grand nombre de nominalisations (ex. : « l'observation des oiseaux ne l'amusait plus »).

- 11 Les lexies constituent le corpus des « objets » à caractériser à l'aide du modèle conceptuel de description des événements perceptifs que nous avons développé et informatisé grâce au programme FX Saillance développé par Pierre Plante au centre ATO-CI. La description des lexies à partir du modèle et sa codification en machine se font de manière interactive, dans le cadre d'un dialogue simple, quasi routinier, entre l'analyste et le logiciel (REPER. a. FX). Le calcul de saillance s'opère semi-automatiquement, une fois le travail de description complété. Ce type de calcul nous permet de dégager les structures événementielles des lexies étudiées, de les confronter les unes avec les autres et de les comparer aux structures prototypiques qui auront été repérées. C'est à partir des résultats de ce calcul que nous pourrions saisir comment le champ de l'activité perceptive est diversement catégorisé dans les textes de notre corpus et que nous serons en mesure d'interpréter les constantes et les variables propres aux modes d'expression linguistique de la vision dans les œuvres narratives de l'époque étudiée.

Le modèle

- 12 Notre modèle d'analyse d'une lexie permet de décrire l'événement perceptif représenté. Il s'articule en cinq parties : (1) le système de référence, (2) la détermination du lexème étudié, (3) la description de l'acte énonciatif, (4) la

description de l'acte (ou de l'événement) perceptif et (5) le repérage des liens de la lexie décrite avec d'autres lexies.

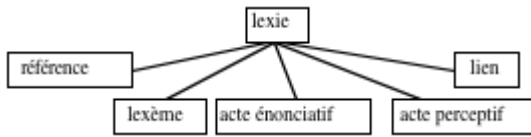


Figure 1

- 13 Le « système de référence » permet de situer la lexie dans le corpus et, éventuellement, de retracer le passage d'où elle est tirée. Chaque lexie est identifiée par une suite de symboles (lettres et chiffres) correspondant au titre de l'œuvre, au nom de son auteur, à la période à laquelle elle appartient, à sa date de publication, au numéro de la page d'où elle est extraite et, éventuellement, au numéro de l'occurrence dans cette page. Les parties (3) et (4), portant sur la description de l'acte énonciatif et de l'événement perceptif, constituent le cœur du modèle, où s'articule notre cadre d'analyse. Elles servent à valider nos hypothèses grâce, notamment, aux calculs de saillance qui s'appliqueront aux données que nous y aurons codifiées. Les parties (1), (2) et (5) constituent quant à elles des outils de travail nous permettant de manipuler les lexies et de les retrouver dans leur contexte. À cet égard, la partie (5) est d'une grande importance puisqu'elle permet de ne pas se confiner à l'analyse d'une lexie isolée. L'enchaînement d'événements perceptifs représentés dans plusieurs lexies successives ou entrecoupées est relativement fréquent. Il constitue parfois une macro-structure événementielle, comme celle formée par un événement extéroceptif suivi d'un événement intéroceptif (ex : « il l'aperçoit soudain et le reconnaît »), qu'on peut considérer comme largement prototypique dans la syntaxe narrative des actes perceptifs. Le contexte est indispensable dans le cas des lexèmes non explicitement perceptifs (« il le *découvrit* en fouillant dans la boîte ») et plus particulièrement dans le cas de ceux qui dénotent des événements moteurs utilisés pour exprimer des événements perceptifs (« il *tourna la tête* dans sa direction »).
- 14 La description de l'acte énonciatif – partie (3) – vise à situer l'événement perceptif par rapport aux paramètres de l'acte d'énonciation, soit a) au type d'actes de langage auquel l'énoncé appartient, b) au sujet responsable de l'acte, qui peut être l'un des acteurs, le narrateur ou l'énonciateur premier, et c) au temps de l'acte, qui peut être antérieur, concomitant ou postérieur à l'événement perceptif.
- 15 La description de l'acte perceptif – partie (4) – se partage en trois grandes instances : le sujet de l'acte, son objet et le procès lui-même.

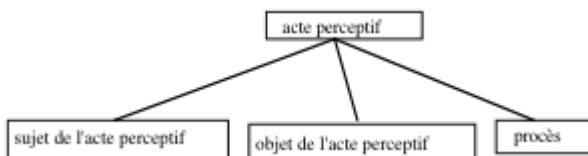


Figure 2

- 16 Elle s'articule en deux parties qui simulent les dimensions cognitive et expressive de l'événement représenté, la première renvoyant à la perception mentale de l'acte et la deuxième à sa représentation discursive. Bien que la frontière entre ces deux niveaux de représentation paraisse souvent ténue, elle permet de préserver la distinction que nous avons faite plus haut entre les actes noétiques par lesquels nous appréhendons un

événement, perceptif ou autre, et les opérations énonciatives grâce auxquelles nous représentons linguistiquement cette *noèse* ou ces actes de conscience. Cette distinction permet notamment de comprendre pourquoi un énoncé comme :

(4a) Je regarde, je regarde et je ne vois rien (Ducharme 1966, p 10)

17 semble « plus naturel² » que :

(4b) Je vois, je vois et je ne regarde rien

18 Des contraintes d'ordre phénoménologique pèsent sur les différents paramètres sous-jacents aux représentations linguistiques des actes perceptifs, comme c'est le cas ici de l'ordre des mots. La double dimension de notre modèle permet de rendre compte de cette interaction constante entre structures cognitivo-perceptives et structures sémi-discursives. Les schémas qui suivent présentent les différentes sous-caractérisations que nous codifions dans le modèle.

19 La description du sujet de l'acte perceptif :

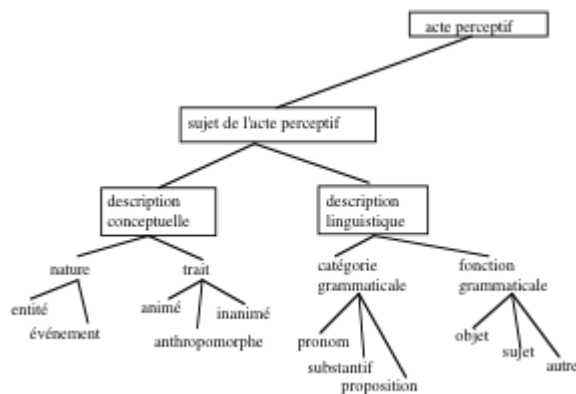


Figure 3

20 Description du procès :

21 Le même découpage en deux niveaux de description conceptuelle et linguistique est en vigueur pour le procès aussi.

22 Voici le schéma des premières couches de description du procès. Cette figure montre la description conceptuelle.



23 Figure 4

24 La description linguistique illustre l'expression du procès de l'acte perceptif. Ce sont les marques linguistiques propres au système de signes utilisés par l'énonciateur. Le corpus étant de langue française, nous avons cherché à caractériser les lexies avec les systèmes propres au français. Les catégories utilisées dans la description du groupe

verbal ne seront plus les mêmes s'il s'agit de décrire un corpus de langue anglaise par exemple.

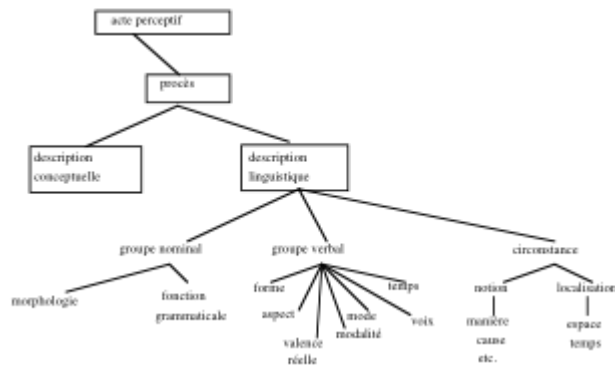


Figure 5

Le calcul de saillance

- 25 La caractérisation des lexies permet de construire des bases (ou des « forêts ») d'arbres. Ces bases sont « fouillées » par requête, une par une, à la recherche de saillances permettant de décrire des degrés de prototypicité : « la saillance mesure le partage de similitude qu'ont les propriétés d'un arbre donné » (Plante 1992 : 84). L'arbre choisi comme étalon de comparaison est soit le modèle tout entier (l'archétype), soit l'arbre d'une lexie typique. Dans le premier cas, le calcul de saillance vise à dégager la structure de déploiement des diverses façons d'exprimer un événement perceptif donné, extéroceptif par exemple. Dans le deuxième cas, on peut mesurer, en prenant comme arbre de comparaison une lexie donnée d'un auteur particulier, la saillance des autres lexies du même auteur ou d'autres auteurs. Le résultat du processus de calcul de saillance « est un tri des propriétés des faisceaux de la base-explorée [base d'arbres caractérisant des lexies] selon la saillance de la proximité qu'elles ont au faisceau-requête [arbre d'une lexie type pris comme arbre de comparaison] » (Plante 1992 : 84).
- 26 Une base d'arbres donnée peut faire l'objet d'une exploration spéciale visant à retrouver un réseau de saillance entre les arbres de cette base. Chaque arbre peut servir de « canevas exploratoire » de cette base. Ainsi, dans une « forêt » d'une cinquantaine d'« arbres », des réseaux se dessinent entre des couples de lexies, dont le rapprochement s'exprime à des degrés divers, comme c'est le cas dans l'exemple ci-dessous :

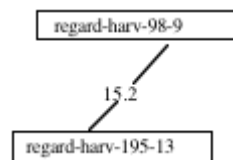


Figure 6



Figure 7

regard-harv-98-9 : Regarde la femme aux lévriers blancs, par exemple...
 regard-harv-195-13 : Tiens, regarde ton portrait sur la cheminée.
 regard-duch-9-2 : On regarde un visage, un papillon, une fleur, ...
 regard-duch-9-3 : On s'aperçoit que ce qu'on regarde...

- 27 On voit que dans la base de lexies explorée, une lexie comme *regard-harv-98-9* est à 15.2 % similaire à la lexie *regard-harv-195-13*. La lexie *regard-duch-9-2* est à 30.2 % similaire à la lexie *regard-duch-9-3*. Si l'on considère que dans une base donnée chaque arbre peut être appliqué en requête sur sa propre base pour calculer le réseau de saillance, le résultat de ce calcul est en quelque sorte « la définition par la base de cet objet [ou arbre] » (Plante 1992 : 103). Les définitions ainsi obtenues renvoient les unes aux autres et forment un réseau qui mesure le degré de ressemblance (ou de dissemblance) entre les arbres (descriptions de lexies) d'une même base. Deux arbres sont d'autant semblables que la valeur de leur relation est élevée. Le degré de ressemblance ou de dissemblance est obtenu par rapport à un seuil de saillance défini comme la limite au-delà de laquelle on peut dire que deux arbres « se ressemblent significativement, c'est-à-dire qu'ils sont plus semblables que dissemblables » (Plante 1992 : 106). Sans entrer dans les détails de calcul, disons que le seuil peut être élevé ou abaissé selon l'information que l'on recherche dans la base d'arbres étudiée. Ce qui permet de délimiter à un moment donné un arbre prototype d'un certain genre d'événements perceptifs et de calculer, par rapport à ce prototype, la saillance d'un ensemble d'arbres caractérisant des lexies qui appartiennent au même genre d'événements. Le repérage d'une représentation prototypique de « REGARDER », par exemple, permettra de calculer le degré de ressemblance de l'ensemble des lexies d'actes extéroceptifs du même genre, telles qu'on les trouve chez les différents auteurs représentatifs de diverses époques de notre corpus.
- 28 D'autres notions, comme celle de *poids de la configuration*, de *valeur de saillance*, de *gain de portée* et de *expressivité* ne sont pas présentées ici pour ne pas alourdir l'exposé par des détails techniques relatifs au calcul FX. Ajoutons seulement qu'elles permettent la construction d'un prototype après l'exécution de la fonction réseaux-saillance. Cette fonction, appelée "prototype", vise à « fusionner les valeurs de saillance moyennes de plusieurs propriétés » (Plante 1992 : 108).

Le cas de *paraître*

- 29 On connaît l'étymologie du verbe *ap-paraître* : « paraître jusqu'à la fin, clairement », sur le modèle de *ap-prendre* : « posséder complètement », par rapport à *prendre* : « début de posséder ». Le préfixe dans *ap-paraître* pourrait venir du latin *ad* comme dans *ad/pariculum* qui a donné *ap/pariculum* : « préparatif », et *ap/pareiller* : « préparer », terme encore usuel en navigation. On peut voir là un continuum composé de :

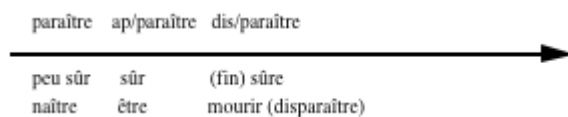


Figure 8

- 30 ce continuum rappelle l'organisation des verbes :



Figure 9

- 31 La racine latine *ad* exprime une idée de rapprochement, de liaison, de résultat obtenu. On sait que *ad* se réduit parfois devant des consonnes comme J/ M/ V/ (Ex : ajuster, amoindrir, amincir, avenant, aventure, avertir). Ainsi *ad* + *paraître* donnerait *a-paraître*, à quoi s'ajoute le dédoublement du *p* qui donne *a-p-paraître*. L'aspectualité évidente dans la composition morphologique des verbes *paraître*, *apparaître*, *disparaître*, etc., laisse supposer que des contraintes perceptives, encore une fois, régissent non seulement l'aperception de leur « sens » ou de l'« image mentale » qui le sous-tend, mais la formation même des lexèmes qui les symbolisent, dont les éléments reproduisent « iconiquement » (Langacker 1987) certains « aspects » de l'acte noétique auquel ils renvoient.
- 32 Bien que le lexème *paraître* n'exprime pas à première vue un événement perceptif, il constitue un cas typique des lexèmes candidats à cette catégorisation, moyennant l'application d'une série de critères d'ordre événementiel, qui sont tantôt phénoménologiques (liés à l'expérience perceptive du monde naturel) tantôt narratologiques (liés à la reconnaissance d'un monde fictionnel). Ainsi la syntaxe narrative des événements (leur enchaînement canonique dans le déroulement linéaire du récit ou de la phrase), conjointement à la « Gestalt expérientielle » (Lakoff 1987) ou aux « image schemata » (Johnson 1987) de l'acte noétique représenté par l'expression *paraître*, pourront servir, selon notre point de vue onomasiologique, à définir certains traits proprement événementiels qui sous-tendent l'acception de ce terme comme verbe de perception. On remarque ainsi qu'il y a souvent un VOIR avant PARAÎTRE et que ce dernier est généralement suivi d'un COMME dénotant une interprétation ou d'un PENSER³ :



imageFigure 10

- 33 Ce qui est sensible dans les exemples suivants, tirés d'une œuvre de Gabrielle Roy (1982 [1960]) :
- (5) à la voir, elle paraît plus jeune
 - (6) Éveline, ainsi livrée, paraissait en proie à une sorte de détresse
 - (7) à l'entendre, à la voir, ...tous paraissaient rajeunis
- 34 où l'on trouve la « Gestalt » ordonnée VOIR ☞ PARAÎTRE, alors que dans les deux énoncés qui suivent on rencontre l'autre paire ordonnée qu'est PARAÎTRE ☞ PENSER :
- (8) Un temple paraît... elle pense qu'elle rêve
 - (9) Au loin, un temple paraissait s'élever au milieu de ce champ liquide. Éveline pensa : c'est un mirage.
- 35 Tout se passe comme si PARAÎTRE avait une valeur intermédiaire sur le spectre qui va de l'extéro- à l'intéro-ception dans le champ complet de l'expérience perceptive. Ce que confirment les travaux des lexicographes, comme ceux du *Petit Robert* qui définissent *paraître* sous ces trois formes :
- 1- devenir visible (objet d'un VOIR)
 - 2- être visible, être vu (sujet d'un PARAÎTRE)
 - 3- être vu sous un certain aspect (objet d'un PENSER ou d'un SE FIGURER COMME).
- 36 Une gestalt perceptive s'organise en continuum entre trois événements que l'on peut représenter par le schéma suivant :

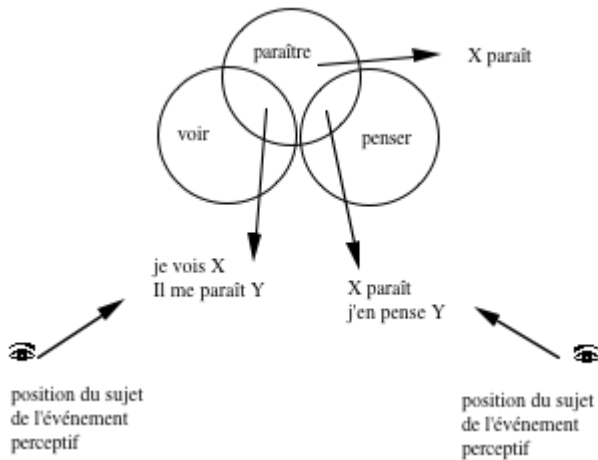


Figure 11

- 37 Le cas de *paraître* démontre la nécessité de distinguer le sujet de l'acte perceptif du sujet grammatical du verbe noyau de la lexie étudiée. En effet, bien loin du cas banal de la forme passive, cette distinction permet de soutenir la catégorisation de ce verbe comme verbe perceptif. C'est le complément d'objet indirect du verbe et non pas son sujet grammatical qui, au niveau événementiel, incarne le sujet de l'acte perceptif, comme on peut le constater dans les exemples suivants, toujours tirés de Roy 1982 [1960] :

(10) Et pourtant aujourd'hui, elle *me* parut surtout charmante.

(11) les gens qui sourient ou se parlent tout seuls *nous* paraissent toujours avoir des pensées que nous aimerions partager

(12) Éveline dormait la bouche entrouverte, elle sifflait un peu, péniblement, et quand l'aube vint, grise et triste, ce visage abandonné parut à *tous* bien plus vieux qu'ils ne l'avaient cru.

- 38 Ce sujet percevant est parfois implicite, mais le contexte narratif permet le plus souvent de le dégager sans grande peine, comme dans l'exemple suivant :

(13) Mais la tête endormie avait roulé de côté, et Éveline, ainsi livrée, paraissait en proie à une sorte de détresse

- 39 où le sujet est incarné par « les voyageurs » (Mme Leduc, le Norvégien et le fermier du Wyoming), qui surveillent Éveline dans l'autobus, comme cela devient évident dans les lexies qui ont un lien anaphorique ou cataphorique avec (13) :

(14) Éveline ayant bougé dans son sommeil, *ils* changèrent vivement de conversation. Mais la tête endormie...

- 40 Le traitement, trop bref, de ces quelques exemples, n'a pas pour but, bien sûr, d'illustrer l'ensemble des problèmes que nous avons soulevés, ni non plus de valider toutes nos hypothèses de départ, mais de mettre en lumière l'un des principes sur lesquels repose notre démarche. Le cas de *paraître* permet en effet de constater que les dimensions phénoménologiques d'un acte de perception, auxquelles restent toujours sensibles les paramètres narratologiques de sa représentation dans un « univers de fiction » (qui est aussi un « monde d'expériences vécues », dirait Husserl), sont nécessaires sinon indispensables à l'identification du « contenu sémantique » de toute expression lexicématique et, *a fortiori*, de celles qui renvoient directement ou indirectement au champ notionnel de la perception. L'ambivalence du verbe *paraître* en français garde ainsi la trace, dans sa structure lexico-sémantique, d'une complexité phénoménologique de l'acte même de PARAÎTRE, dont les valeurs, aspectuelles ou

autres, pèsent sur l'usage discursif que nous pouvons en faire, notamment dans les textes à caractère narratif, où l'enchaînement des événements représentés obéit le plus souvent aux « Gestalts expérientielles » qui organisent de manière dynamique notre aperception du monde vécu.

BIBLIOGRAPHIE

- BRANDT, Per Aage (1992), *La charpente modale du sens. Pour une sémio-linguistique morphogénétique et dynamique*, Amsterdam, John Benjamins.
- DENIS, Michel (1989), *Image et cognition*, Paris, PUF, coll. « Psychologie d'aujourd'hui ».
- DREYFUS, Hubert et HALL Harrison (éd.) (1982), *Husserl, Intentionality, and Cognitive Science*, Cambridge, Mass., The MIT Press, « Bradford Book ».
- FINKE, Ronald A. (1989), *Principles of Mental Imagery*, Cambridge, Mass., The MIT Press, « Bradford Book ».
- FONTANILLE, Jacques (1989), *Les espaces subjectifs. Introduction à la sémiotique de l'observateur*, Paris, Hachette, coll. « Langue, Linguistique, Communication ».
- FRANCKEL, Jean-Jacques et LEBAUD Daniel (1990), *Les figures du sujet ; à propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*, Paris, Ophrys, coll. « L'Homme dans la langue ».
- GREIMAS, Algirdas Julien et FONTANILLE Jacques (1991), *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*, Paris, Éditions du Seuil.
- HUSSERL, Edmund (1950 [1928]), *Idées directrices pour une phénoménologie*, trad. par P. Ricœur, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie ».
- JACKENDOFF, Ray (1983), *Semantics and Cognition*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- (1987), *Consciousness and the Computational Mind*, Cambridge, Mass., The MIT Press, « Bradford Book ».
- JOHNSON, Mark (1987), *The Body in the Mind. The Bodily Basis of Meaning, Imagination and Reason*, Chicago, University of Chicago Press.
- KOSSLYN, Stephen M. (1980), *Image and Mind*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- (1983), *Ghosts in the Mind's machine : Creating and Using Images in the Brain*, New York, Norton.
- LAKOFF, George (1987), *Women, Fire, and Dangerous Things : What Categories Reveal about the Mind*, Chicago, University of Chicago Press.
- LAKOFF, George et JOHNSON Mark (1985 [1980]), *Les métaphores dans la vie quotidienne*, trad. par M. de Fornel, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Propositions ».
- LANGACKER, Ronald W. (1987), *Foundations of Cognitive Grammar*, vol. I, Stanford, Stanford University Press.
- MERLEAU-PONTY, Maurice (1989 [1933-1934]), *Le primat de la perception*, Paris, Cynara.

- MILLER, George A. et Philip N. Johnson-Laird (1976), *Language and Perception*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, Belknap Press.
- OUELLET, Pierre (1992a), *Voir et savoir ; la perception des univers du discours*, Montréal, Éditions Balzac, coll. « L'Univers des discours ».
- (1992b), « Quantité et qualité dans la représentation de la perception » in *La Quantité et ses modulations qualitatives*, éd. par J. Fontanille, Limoges, PULIM, coll. « Nouveaux Actes Sémiotiques », p. 175-197.
- PAIVIO, Allan (1986), *Mental Representations : A Dual Coding Approach*, Oxford, Oxford University Press.
- PETITOT, Jean (1985), *Morphogenèse du sens I*, Paris, PUF, coll. « Formes sémiotiques ».
- (1992), *Physique du sens*, Paris, Éditions du CNRS.
- PLANTE, Pierre (1992) *FX5. La programmation en faisceaux*, Centre ATO-CI, Université du Québec à Montréal.
- POTTIER, Bernard (1987), *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette, coll. « Langue, linguistique, communication ».
- (1992), *Sémantique générale*, Paris, PUF.
- RASTIER, François (1991), *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF, coll. « Formes sémiotiques ».
- SMITH, Barry (éd.) (1985), *Foundations of Gestalt Theory*, Munich, Philosophia Verlag.
- SWEETSER, Eve (1989), *From Etymology to Pragmatics : The Mind-as-Body Metaphor in Semantic Structure and Semantic Change*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TALMY, Leonard (1978), « Figure and Ground in Complex Sentences » in *Universals in Human Language*, éd. par J. Greenberg, vol. 4, Stanford, Stanford University Press, p. 625-649.
- (1983), « How Language Structures Space » in *Spatial Orientation : Theory, Research, and Application*, éd. par H. Pick et L. Acredolo, New York, Plenum Press, p. 225-282.
- THOM, René, (1988), *Esquisse pour une sémiophysique. Physique aristotélicienne et théorie des catastrophes*, Paris, InterÉditions.
- VANDELOISE, Claude (1986), *L'espace en français*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Travaux linguistiques ».
- Corpus :*
- DUCHARME, Réjean (1966), *L'avalée des avalées*, Paris, Gallimard.
- ROY, Gabrielle (1982 [1960]), *De quoi t'ennuies-tu, Eveline ?* Montréal, Boréal.

NOTES

1. Notre lexie se distingue facilement de la *lexis* de Culioli. Pour celui-ci, une *lexis* est «une forme organisatrice, génératrice de relations prédicatives» dont dispose le linguiste d'après son observation «dans les langues des formes structurées et analysables... et des contenus propositionnels», *Pour une linguistique de l'énonciation*, p.49.

La lexie telle que nous la concevons dans notre travail reste quand même une unité textuelle. Elle s'inspire de la conception de la lexie chez Roland Barthes. Les lexies chez celui-ci sont ces «fragments contigus» du signifiant découpé par le commentateur. «Ce sont des unités de lecture»

dans lesquelles le commentateur peut «observer la migration des sens», cf. Barthes, *SZ*, pp. 20-21. En tant qu'unité textuelle notre lexie renvoie à la compréhension de l'événement perceptif global représenté par l'énoncé.

2. Ce qui ne veut pas dire que 4b est impossible surtout si on le paraphrase. Mais à ajouter des prépositions et des conjonctions différentes, on obtient un autre énoncé qui n'exprime pas les mêmes relations que 4b. On a tout simplement un autre énoncé.

3. Nous n'analyserons pas ici ces deux événements VOIR et PENSER, le but n'étant pas d'étudier la triade *voir-paraître-penser*, mais de faire ressortir les liens entre les événements perceptifs qui font que *paraître* devient perceptif, et qui l'entourent dans une disposition en une gestalt.

RÉSUMÉS

La prise en considération de l'activité perceptive de l'énonciateur dans l'analyse du discours permettrait de comprendre les processus cognitifs sous-jacents à l'énonciation ainsi que l'évolution de la sensibilité et de l'entendement dans un univers romanesque d'une société. Pour dégager et analyser cette dimension du langage, le groupe de recherche REPER (représentation de la perception) s'inspire de la Grammaire Cognitive, de la semiophysique et de la noémique. Nous présentons dans cet article le modèle conceptuel d'analyse et de caractérisation de notre corpus, et nous donnons un exemple des résultats que nous commençons à en retirer. L'étude du lexème verbal « paraître » illustre l'apport de certains critères d'ordre événementiel (phénoménologique et narratologique) dans la catégorisation des verbes.

Taking the perceptual activity of the enonciator into consideration in discourse analysis is important for understanding the cognitive processes underlying enunciation as well as for studying the evolution of sensibility and understanding as represented in the fictional, and in particular novelistic, productions of a society. To isolate and analyse this dimension of language, the research group REPER draws on Cognitive Grammar, Semiophysics and Noemics. In this article we outline the conceptual model used to describe and analyse our corpus, and we give an example of the results produced by our group to date. The study of the verbal lexeme « paraître » illustrates the contribution of certain phenomenological and narratological factors for the categorisation of verbs.